



Caret de sejour commerçant

Par **nadinaim**, le **29/01/2013** à **05:58**

Bonjour,

Je suis Palestinienne. gérante d'une société Autoentrepreneur Consultation et expert d'economie et de destions. Je viens d'avoir mon premier titre de séjour « commerçant » qui expire 25 octobre 2013. Ce que je souhaiterais savoir:

- 1- Qu'elles sont les pièces à fournir concernant
- 2- je voudrais savoir si je peux demander directement la carte de 10 ans vu que j'habite en France depuis 9 ans :

de 09/2003 à 05/2009 : 6 ans de carte de séjour étudiant

de 05/2009 à 09/2011 vpf

de 10/2011 à 10/2012 récépissé vpf

de 10/2012 à 10/2013 : 1ère carte de séjour commerçant (changement de statut)

je ne sais pas exactement en quoi ...est-ce que je peux demander la carte de 10 ans dès maintenant ou il faut attendre d'avoir 3 ou 5 cartes d'une année !

Cordialement